



**CARACTÉRISATION DE LA BANDE RIVERAINE
LAC JALLY**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL DE MONTMAGNY

Préparé par

Danielle Cloutier
Présidente APEL Jally

Novembre 2010

Table des matières

1. Zone homogène entièrement naturelle	1
2. Zone homogène habitée de type I	1
3. Zone homogène habitée de type II	2
4. Zone homogène habitée type III	2
5. Zone homogène habitée type IV	3

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Caractérisation de la bande riveraine du lac Jally, Saint-Paul de Montmagny, automne 2010	4
--	---

ANNEXE A : PHOTOGRAPHIES DES ZONES IDENTIFIÉES

Catégories d'utilisation du sol et types d'aménagement et de dégradation du rivage relatifs à l'inventaire de la bande riveraine

Cinq zones homogènes ont été définies en fonction des critères présentés par le MDDEP¹. Ces zones ou catégories sont définies ci-dessous.

1. ZONE HOMOGÈNE ENTIÈREMENT NATURELLE

- a. Utilisation du sol : naturelle
- b. Cette zone représente près de 39% du périmètre du lac (photos 1 à 3, annexe A). Cette zone homogène entièrement naturelle est discontinue; elle comprend quatre (4) zones distinctes réparties autour du lac, incluant deux îles (voir figure 1).
- c. Type d'aménagement : végétation naturelle
- d. Descripteurs de dégradation de la rive (% de longueur de rive) : aucun
- e. Coordonnées (degrés, minutes, secondes) :
 - i. Début/fin : 46°46'07.37" - 70°16'42.75"/46°46'08.13" - 70°16'42.75"
46°45'57.29" - 70°16'17.95"/46°46'02.57" - 70°15'53.12"
46°46'02.29" - 70°16'39.78"/46°46'01.23" - 70°16'36.73"
46°46'01.41" - 70°16'35.18"/46°46'01.00" - 70°16'33.09"
 - ii. Longueur de la zone homogène : 1,21 km (incluant la bande riveraine des deux îles).

2. ZONE HOMOGÈNE HABITÉE DE TYPE I

- a) Utilisation du sol : habitée, résidences d'été
- b) Cette zone représente près de 22% du périmètre du lac (photos 4 à 6, annexe A)
- c) Type d'aménagement : végétation naturelle principalement des arbres matures et arbustes
- d) Descripteurs de dégradation de la rive (% de longueur de rive) : aucun
- e) Coordonnées (degrés, minutes, secondes) :

¹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), 2007. *Protocole de caractérisation de la bande riveraine*, mai 2007, 2^e édition mai 2009, Québec, MDDEP et CRE Laurentides, ISBN 978-2-550-55771-5 (version imprimée), 19 p.

- i. Début/fin : 46°46'06.66" - 70°16'24.07"/46°46'03.29" - 70°15'52.89"
- ii. Longueur de la zone homogène : 0,72 km

3. ZONE HOMOGÈNE HABITÉE DE TYPE II

- a) Utilisation du sol : habitée, résidences d'été
- b) Cette zone représente près de 15% du périmètre du lac (photos 7 et 8, annexe A)
- c) Type d'aménagement : végétation naturelle et ornementale, bande riveraine
- d) Descripteurs de dégradation de la rive (% de longueur de rive) : muret résidence : photo #8
- e) Coordonnées (degrés, minutes, secondes) :
 - i. Début/fin : 46°45'59.52" - 70°16'36.87"/46°45'57.26" – 70°16'18.55"
 - ii. Longueur de la zone homogène (mètres), note cette longueur est discontinue mais fait au total 0,44 km.

Note : Cette zone est constituée d'un rivage où on retrouve des habitations (propriétés distinctes). Le rivage de cette zone comprend une bande riveraine de près de 10 m de largeur caractérisée par des arbres matures et une bande de myrique baumier (photos 7 et 8, annexe A).

4. ZONE HOMOGÈNE HABITÉE TYPE III

- a) Utilisation du sol : habitée, résidences d'été
- b) Cette zone représente près de 23% du périmètre du lac (photos 9 à 11, annexe A)
- c) Type d'aménagement : végétation naturelle et ornementale, bande riveraine de myrique baumier principalement
- d) Descripteurs de dégradation de la rive (% de longueur de rive) : aucun
- e) Coordonnées (degrés, minutes, secondes) :
 - iii. Début/fin : 46°46'07.18" - 70°16'36.87"/46°45'59.70" - 70°16'39.01"
 - iv. Longueur de la zone homogène : cette longueur est discontinue et fait au total 0,68 km.

5. ZONE HOMOGENE HABITEE TYPE IV

- a) Utilisation du sol : habitée, résidences d'été
- b) Cette zone représente près de 1,6% du périmètre du lac (photos 12 et 13, annexe A)
- c) Type d'aménagement : gazon en rive, bande riveraine pratiquement absente
- d) Descripteurs de dégradation de la rive (% de longueur de rive) : aucun sinon la quasi absence de bande riveraine
- e) Coordonnées (degrés, minutes, secondes) :
 - i. Début/fin : 46°45'59.77" - 70°16'39.01"/46°45'59.54" - 70°16'36.84"
 - ii. Longueur de la zone homogène : 0,05 km.

Note : Cette zone riveraine comprend deux résidences et est caractérisé par la présence d'une mince bande végétalisée, possiblement du myrique baumier (photos 12 et 13, annexe A)

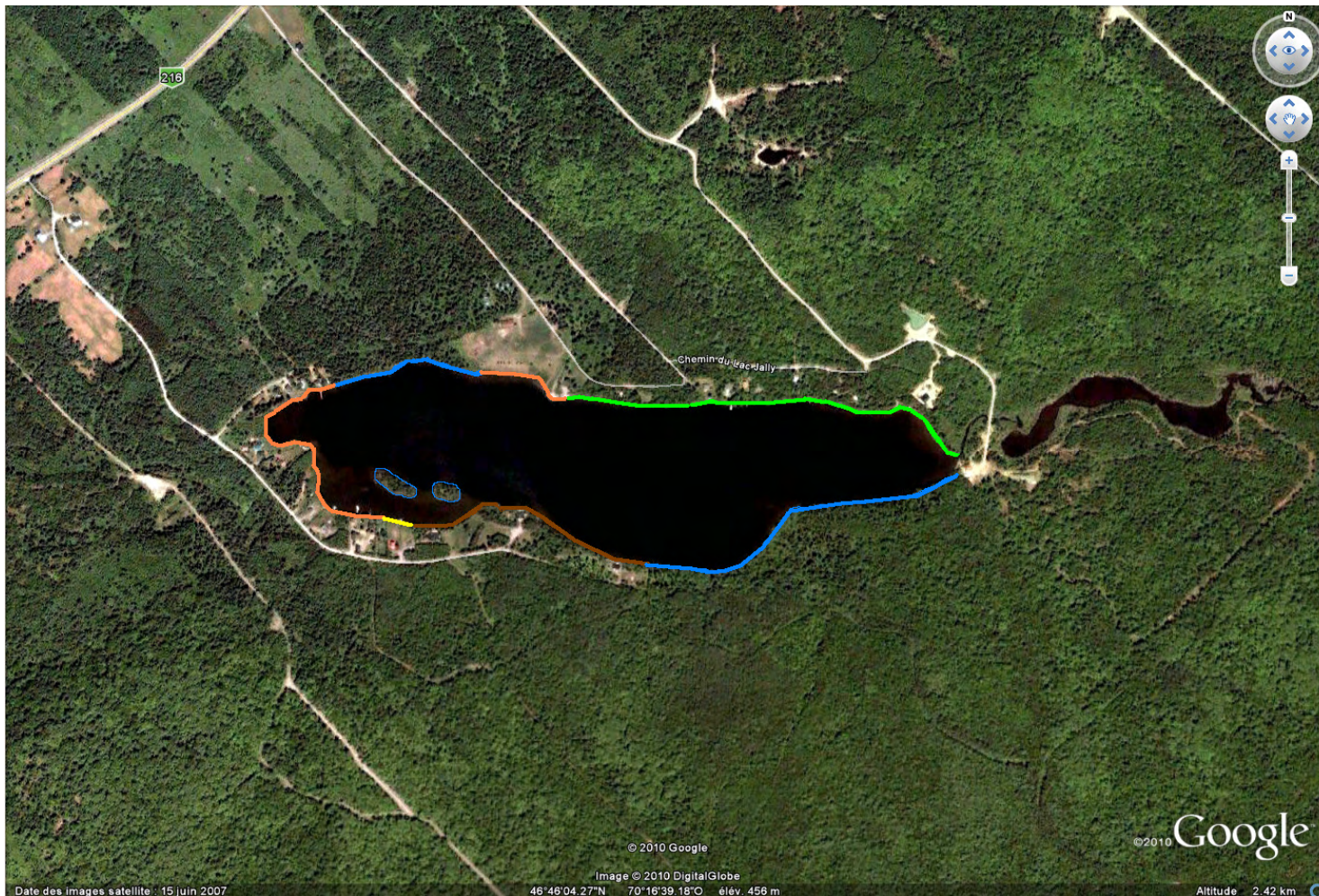







Figure 1 : Caractérisation de la bande riveraine du lac Jally, Saint-Paul de Montmagny, automne 2010

Légende :

	Zone homogène entièrement naturelle
	Zone homogène habitée de type I
	Zone homogène habitée de type II
	Zone homogène habitée de type III
	Zone homogène habitée de type IV

ANNEXE A

PHOTOGRAPHIES DES ZONES IDENTIFIÉES



Photos 1 à 3 : Zone homogène entièrement naturelle



Photos 4 à 6 : Zone homogène habitée de type I



Photos 7 et 8 : Zone homogène habitée de type II



Photos 9 à 11 : Zone homogène habitée de type III



Photos 12 et 13 : Zone homogène habitée de type IV